



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Orléans, le 7 juillet 2011

INFORMATION PRESSE

Serge Lepeltier, ancien ministre et maire de Bourges vient d'être réélu à la présidence du comité de bassin Loire-Bretagne pour un nouveau mandat de trois ans.

Réunis le 7 juillet en séance plénière, les membres du comité de bassin devaient élire le président et le vice-président du comité dont le mandat de trois ans venait à expiration. Ils ont également désigné les présidents des commissions permanentes et territoriales du comité de bassin.

Serge Lepeltier, ancien ministre et maire de Bourges, a été réélu à la présidence du comité de bassin pour un nouveau mandat de trois ans.

Le comité a également réélu son vice-président : Bernard Gousset, représentant les entreprises coopératives agricoles.

Ont également été désignés les présidents des commissions permanentes et territoriales du comité de bassin (voir page 2) ainsi que quatre représentants des collectivités territoriales au conseil d'administration de l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Il s'agit de :

- Jean-Louis CAMUS (département de l'Indre)
- Thierry BURLLOT (région Bretagne)
- André LEFEBVRE (région Bourgogne)
- Gilles DEGUET (région Centre).

Le comité a par ailleurs rendu un avis favorable sur :

- la révision du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) [Vienne](#) qui intéresse 310 communes des départements de la Corrèze, de la Creuse, de la Haute-Vienne, de la Charente, de la Vienne et de l'Indre-et-Loire ;
- les projets de périmètre des Sage [Dordogne amont](#) (sur les départements du Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Creuse, de la Corrèze, du Lot et de la Dordogne) et [Aulne](#) (dans le Finistère) ;
- le projet de contrat de rivière [Lignon du Forez](#), dans le département de la Loire et la candidature de l'[Ondaine et du Lizeron](#) (dans la Loire et la Haute-Loire) pour un 2^e contrat de rivière.

Contact presse : Paule OPERIOL, paule.operiol@eau-loire-bretagne.fr

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km², soit 28% du territoire national métropolitain. Il intéresse 10 régions, 36 départements en tout ou partie, plus de 7 368 communes et 12 millions d'habitants.

Présidé par Serge Lepeltier, ancien ministre, maire de Bourges, le comité de bassin compte 190 membres représentant toutes les catégories d'utilisateurs d'eau du bassin, élus, acteurs économiques et associatifs, services de l'Etat. *Pour en savoir plus, www.eau-loire-bretagne.fr/comite_de_bassin*

Présidents des commissions permanentes du comité de bassin Loire-Bretagne

Roger CHEVALIER (département du Maine-et-Loire), président de la commission finances et programmation

Joël PÉLICOT (personne qualifiée), président de la commission planification

Frédéric TRICOT (ville de Vendôme), président de la commission communication

Jacques OUDIN (département de la Vendée), président de la commission coopération internationale

Pascal CHELLET (conchyliculture), président de la commission littoral

Christophe DOUGÉ (région Pays de la Loire), président de la commission inondations, plan Loire

Jean-Paul DORON (fédérations de pêche et de protection des milieux aquatiques), président de la commission du milieu naturel aquatique

Présidents des commissions territoriales du comité de bassin Loire-Bretagne

Jean-Pierre HURTIGER (département du Loiret), président de la commission Loire moyenne

Christian COUTURIER (ville de Nantes), président de la commission Loire aval et côtiers vendéens

René RÉGNAULT (communes rurales), président de la commission Vilaine et côtiers bretons

Gérard VERON (département de la Sarthe), président de la commission Mayenne-Sarthe-Loir

Jean-Bernard DAMIENS (région Limousin), président de la commission Vienne et Creuse

Christian BOUCHARDY (région Auvergne), président de la commission Allier-Loire amont

Ces commissions territoriales réuniront prochainement des Forums de l'eau largement ouverts à tous les acteurs des sous-bassins. Ces forums débattront orientations pour le prochain programme de l'agence de l'eau Loire-Bretagne 2013-2018) et de la mise en œuvre de la directive inondations dans le bassin Loire-Bretagne :

- le mercredi 12 octobre à Clermont-Ferrand pour Allier-Loire amont
- le 4 novembre à Limoges pour Vienne et Creuse
- le 7 novembre à Saint-Brieuc pour Vilaine et côtiers bretons
- le 14 novembre à Nantes pour Loire aval et côtiers vendéens
- le 21 novembre au Mans pour Mayenne, Sarthe et Loir
- le 23 novembre à Tours pour Loire moyenne.